



Communiqué de presse

La Baule, le 4 août 2026

SHEILA, lauréat du Prix du patrimoine maritime PMF-SHIFT CAPITAL

SHEILA, Canoe Yawl de 1905 appartenant à Eric Philippot, remporte le Prix du patrimoine maritime PMF-SHIFT CAPITAL 2026.

Le Prix a été remis au Yacht Club de La Baule, à l'occasion des Voiles de Légende, en présence de Franck Louvrier, Maire de La Baule-Escoublac et de Norbert Samama, Maire du Pouliguen, par Gérard d'Aboville, Président de l'association Patrimoine Maritime et Fluvial, Damien Giguët, Président de Shift Capital, Dominique Molette, Président du Yacht Club de La Baule et Pascale Bladier-Chassaing, Déléguée générale de PMF.

L'événement rassemble chaque année une flotte exceptionnelle, dont de nombreux navires labellisés BIP (Bateau d'Intérêt Patrimonial).

SHEILA est l'un des plus anciens plan Albert Strange, construit par le chantier Robert Cain à l'île de Man, dessiné et conçu pour la croisière côtière, capable d'affronter des mers soutenues en solitaire. Il est doté d'un lest fixe. Sa longueur est de 9,45m, sa largeur de 2,10m, pour un déplacement de 4 tonnes.

Aujourd'hui, entièrement restauré, basé à Baden dans le Golfe du Morbihan, SHEILA participe activement aux activités nautiques sur la façade Atlantique. Le navire a été élu « BIP du mois » en mars 2025 par le magazine Chasse-Marée.

Partenaire de PMF, SHIFT CAPITAL apporte pour la troisième fois son concours à l'organisation du Prix du Patrimoine Maritime. Un chèque d'un montant de 1000€ a été remis au lauréat.

A propos de l'association Patrimoine Maritime et Fluvial

Délégataire des pouvoirs publics, l'association Patrimoine maritime et Fluvial a pour mission l'inventaire et la sauvegarde du patrimoine maritime et fluvial français, et l'attribution du label officiel BIP - Bateau d'Intérêt Patrimonial. La flotte des BIP regroupe aujourd'hui 1910 navires, de tous types et de toutes tailles, répartis sur l'ensemble du littoral.

A propos du Prix du patrimoine maritime

Ce Prix du patrimoine maritime PMF-SHIFT CAPITAL distingue un bateau « coup de cœur ». Il concerne tous les navires français, labellisés BIP ou non, participants à l'événement. Le jury est composé d'experts du patrimoine maritime et présidé par Gérard d'ABOVILLE, Président de Patrimoine Maritime et Fluvial.

Contact

Pascale BLADIER-CHASSAIGNE, Déléguée Générale

Tél. 01 44 49 85 93

patrimoine-maritime-fluvial@gmail.com

patrimoine-maritime-fluvial.org

Lien

[SHEILA](#)

Photos

